

**Service instructeur**

DSOL - Direction de l'autonomie

**Service consulté**

**ADHESION DU DEPARTEMENT AU RESEAU D'APPUI AUX MEDECINS  
GENERALISTES**

Résumé : Ce rapport a pour objet d'approuver l'adhésion du Département au Réseau d'Appui aux médecins Généralistes. Cette adhésion n'implique aucune contribution financière du Département.

L'Association pour la Promotion du Réseau Alsace Gérontologie a été créée le 2 septembre 2008. Depuis le 30 mars 2016, l'association a changé ses statuts et son nom pour s'intituler dorénavant « Réseau d'Appui aux médecins Généralistes » (RAG). Le changement vise une meilleure représentativité des professionnels de santé libéraux, dont les médecins libéraux.

L'Association, présidée par le Docteur Charles BENTZ, a pour objet d'appuyer les professionnels sanitaires, sociaux et médico-sociaux pour la coordination des parcours de santé complexes, à partir des initiatives des acteurs du système de santé relevant des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, et comprend, en particulier, les missions suivantes :

- l'information et l'orientation des professionnels vers les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales du territoire d'intervention de l'Association, soit le Bas-Rhin et le Haut-Rhin,
- l'appui à l'organisation des parcours complexes des patients,
- le soutien aux pratiques et initiatives professionnelles en matière d'organisation et de sécurité des parcours, d'accès aux soins et de coordination.

Ce réseau portera la future Plateforme Territoriale d'Appui qui devrait s'installer dans le Haut-Rhin en 2018.

Au vu du rôle du Département dans le champ de la solidarité et plus particulièrement dans les problématiques gérontologiques, les statuts de l'Association prévoient l'attribution d'une place de membre de droit pour le Département.

Les membres de droit exercent leur qualité de membre pour une durée indéterminée et participent aux Assemblées Générales avec une voix délibérative.

Cette désignation n'implique aucune contribution financière du Département.

Afin de représenter le Département au Réseau d'Appui aux médecins Généralistes et en particulier aux assemblées générales, je vous propose :

- d'adhérer au Réseau d'Appui aux médecins Généralistes,
- de prendre acte de la désignation par arrêté de :
  - Madame Karine PAGLIARULO, Vice-Présidente, en tant que membre titulaire,
  - Docteur Alain COUCHOT, Président de la Commission de la Solidarité et de l'Autonomie, en tant que membre suppléant.

La 4<sup>ème</sup> Commission Solidarité et Autonomie- a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa séance du 15 décembre 2017.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT